

Le règlement intérieur du CSE

Construire et rédiger le règlement intérieur du CSE

PUBLIC : Elus titulaires/suppléants du CSE

▶ 1 jour - 7h

OBJECTIFS

- Mesurer l'intérêt du règlement intérieur
- Découvrir comment il peut faciliter l'organisation et le fonctionnement du CSE
- Définir les règles de fonctionnement du CSE en adéquation avec le règlement
- Amorcer la trame de son règlement

PRÉREQUIS : Avoir suivi une formation CSE ou en connaître les missions

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Apport de connaissances théoriques, travail individuel

PROGRAMME

Comprendre l'intérêt du règlement intérieur

- ▶ Définition d'un règlement intérieur
- ▶ L'obligation légale, sa valeur juridique
- ▶ Les enjeux

Identifier le contenu du règlement intérieur et son approbation

- ▶ Les différentes clauses :
 - Obligatoires mais adaptables
 - Interdites
 - Essentielles
 - Nouvelles : modalités de fonctionnement de la commission SSCT
- ▶ Présentation d'une trame
- ▶ Vote, modalité d'adoption et de révision

Travailler l'ébauche de son règlement

- ▶ A partir d'un document de synthèse, début d'un travail de réflexion sur une architecture propre à son entité

COÛT DE LA FORMATION { → En inter : 300 € TTC / personne (hébergement, déplacement et repas en sus)
(Adhérents) { → En intra : sur devis

ACCESSIBILITÉ : Session accessible aux personnes en situation d'handicap. Pour une identification et mise en oeuvre de moyens adaptés, merci de contacter le référent handicap Cezam Auvergne-Rhône-Alpes : François Martins - Tél : 04 73 37 37 03 - Mail : f.martins@cezam-aura.fr